

A 2 0 6 2 7 4

DÉGRIPPANT, LUBRIFIANT, ANTI-HUMIDITÉ,
DIÉLECTRIQUE
HAUTE PERFORMANCE
A USAGES PROFESSIONNELS.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

.Préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'une combinaison synergisée d'huile minérale, d'agent antihumidité



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	805 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. POINT D' ECLAIR	38 °c afnor coupe fermée.
. ODEUR	Caractéristique de solvant.
. COULEUR	Incolore
G A Z P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné	

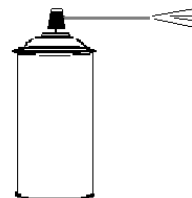
PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Non miscible à l'eau.
- . Ne contient pas de silicones.
- . **Neutre, polyvalent** : n'attaque pas les métaux et supports usuels : aciers, aciers inoxydables, alliages légers, aluminium, matières plastiques.
- . Pénètre rapidement les dépôts oxydés, les calamines et autres résidus présents sur filetages et écrous.
- . Evite une reprise immédiate de l'oxydation.
- . Solutionne rapidement les problèmes de grippages pour les boulons, écrous, vis, assemblages mécaniques, câbles, serrures, glissières, charnières, mandrins, trous borgnes, etc...
- . Pouvoir hydrophobe et effet dewatering, chasse l'humidité, évite la reprise de l'oxydation.
- . Laisse sur les surfaces traitées un film protecteur lubrifiant favorisant les opérations de démontage, remontage.
- . Utilisé pour toutes les opérations de dégrillage, lubrification dans les ateliers de mécanique, garages, travaux publics, le bâtiment, dans les services de maintenance, plomberie, horlogerie, sertisseuses, étiqueteuses dans l'industrie, en agriculture, dans la marine, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

. Selon le cas, pulvériser directement sur les surfaces à dégripper :

- pulvérisation localisée : utiliser le tube prolongateur
- pulvérisation large : retirer le tube prolongateur



. Laisser pénétrer dans les parties bloquées.

. Renouveler si nécessaire l'application sur les surfaces fortement grippées ou gommées, appliquer également lors du montage des pièces afin de faciliter l'assemblage.

RECOMMANDATIONS



DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Ne pas laisser à la portée des enfants.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés, notamment des surfaces sensibles aux dégraissants dégraissant, matières plastiques, peintures insuffisamment réticulées.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



SIERRA INDUSTRIE
6 STANG VRAN 29340 RIEC SUR BELON
contact@sierra-industrie.com